

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® MANAGEMENT DE PROJETS DE CONSTRUCTION - HORS-SITE ET MODULAIRE

INTÉGREZ UN MASTÈRE SPÉCIALISÉ® EN FRANCE ET DEVEZ UN EXPERT DANS VOTRE DOMAINE !

Votre futur métier, vos missions

Ce Mastère Spécialisé® prépare l'étudiant à piloter des projets de construction, rénovation et réhabilitation pluridisciplinaires de différentes échelles et natures (bâtiments, TP, projets à l'échelle urbaine ...) sur l'ensemble de leur cycle de vie, en France ou à l'international. Avec des projets de plus en plus exigeants et complexes, le manager de projets de construction veille à l'acceptation des projets d'un point de vue technique, technologique, économique, juridique et réglementaire en intégrant les enjeux des transitions actuelles et futures du secteur (développement de l'industrialisation des process constructifs, BIM et maquette numérique, nouvelles technologies, environnement, énergie, ...).

Quels métiers visés ?

- Chef ou directeur de projets construction ou rénovation hors-site
- Chef de projet construction modulaire / bois
- Responsable de programme / d'études
- Responsable de travaux, responsable d'ordonnancement des travaux

Les missions exercées en entreprise

Appui aux réponses à appel d'offres
 Pilotage de la conception et de la réalisation en intégrant des outils et méthodes innovantes faisant appel au BIM ou au DfMA et en prenant en compte les usages et l'existant dans la rénovation
 Manager des chantiers en pensant assemblage plutôt que construction
 Intégrer dans les projets la fabrication en usine, les notions de Lean Manufacturing et de performance opérationnelle

LE DIPLÔME

Manager de projets de construction (MS), Mastère Spécialisé® enregistré au RNCP au niveau 7, par décision de France compétences du 25/04/2024 publiée le 26/04/2024

Cette formation bénéficie d'une double reconnaissance : un titre certifiant inscrit au RNCP (niveau 7) et un label Mastère Spécialisé® (MS) de la Conférence des Grandes Écoles (CGE). Elle garantit à la fois une certification professionnelle officielle reconnue par l'État (via France Compétences) et une expertise professionnelle pointue, alignées avec les besoins des entreprises. Cette complémentarité renforce la légitimité et l'employabilité des diplômés, les dote d'une expertise pointue et leur permet de se positionner rapidement sur des fonctions à forte valeur ajoutée.

Comment l'obtenir ?

Vous intégrez une formation d'une durée de 12 mois, labellisée par la Conférence des grandes écoles (CGE), de niveau bac+6. Ce cursus délivre également un titre certifiant de niveau 7 enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Accessible aux étudiants internationaux désireux de poursuivre leurs études en France, ce cursus au rythme de trois semaines en entreprise et d'une semaine à CESI, développe des compétences métiers et transverses (gestion de projets, accompagnement des hommes aux changements...) adaptées aux problématiques actuelles et enjeux de demain.



POURQUOI SUIVRE CETTE FORMATION ?

Diplôme bac +6 labellisé par la CGE
 Titre certifiant de niveau 7 enregistré au RNCP
 Experts métiers issus du monde de l'entreprise
 Stage alterné pour renforcer votre employabilité
 Accompagnement personnalisé dès votre arrivée en France
 Label Bienvenue en France
 Classement Eduniversal 2023 des meilleurs Masters, MS et MBA : 3e dans le Top 10 du classement Master Management de l'Urbanisme

LA FORMATION

Objectifs de la formation

Piloter des projets de construction sur l'ensemble du cycle de vie en veillant à l'acceptation technique, économique, juridique et réglementaire et en intégrant les spécificités d'un projet de construction hors site

Gérer des projets de rénovation industrialisés en prenant en compte les usages et l'existant

Connaître les différentes méthodes et outils technologiques mobilisés dans un projet de construction individualisé (industrialisation, construction modulaire)

Appréhender les enjeux actuels, les écosystèmes et les concepts principaux de la construction industrialisée, modulaire et hors-site

Manager les hommes et conduire les transitions

Option(s)

Le secteur de la construction est dans une dynamique d'industrialisation visant à le rendre davantage efficient et productif. C'est un changement de paradigme dans l'acte de construction nécessaire pour faire face aux défis du secteur du bâtiment. La construction industrialisée et modulaire se développe de façon importante à l'international et actuellement en France. Cette option permet d'accompagner les entreprises dans la montée en compétences dans ce domaine.

Projets réalisés

Industrialisation de processus et systèmes constructifs bois et autres biosourcés

Etude de cas sur la mise en oeuvre d'un projet hors-site

INFOS PRATIQUES SUR LA FORMATION

Prérequis : Candidat titulaire d'un bac +5 (ingénieur, M2, titre certifiant RNCP niveau 7)

ou équivalent M1 avec 3 ans d'expérience professionnelle

Niveau de français B2

Rythme de formation : En moyenne, la formation se déroule sur un rythme d'une semaine en cours et trois semaines en entreprise.

Durée : 65 jours sur 12 mois

Code RNCP : RNCP3893 **Frais de scolarité :** 0

Tarif applicable pour la rentrée scolaire 2027.

- 13 000 euros pour les étudiants résidant dans un pays de l'Espace

Économique Européen (EEE).

- 15 000 euros pour les étudiants de nationalité non française, ressortissants hors EEE et primo arrivants.

Contactez nos campus pour en savoir plus.

COMMENT JE M'INSCRIS ?

- La sélection s'appuie sur plusieurs éléments :

- Analyse du dossier

- Vérification des prérequis

- Test et entretien

- Commission de sélection

- Entre le dépôt du dossier de candidature et la décision d'admissibilité ou de non admission, le délai est d'environ un mois. L'inscription définitive est prononcée après la signature d'une convention de stage assurant la réalisation de la mission en entreprise.